COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PIÉMONT OLORONAIS REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

SÉANCE DU 19 JUIN 2014

Présents: MM. BERNOS, LEES, Mme COIG, CASAUX-BIC, CASABONNE, BARRERE-

MAZOUAT, Mme ARTIGAU, Mme VOELTZEL, IDOIPE, LABORDE, LAPRUN, KELLER, SOUMET, AURISSET, Mme HIRSCHINGER, Mme BESSONNEAU, OXIBAR, Mme MENE-SAFRANE, LACRAMPE, Mme MICHAUT, ADAM, Mme BONNET, Mme POTIN, LABARTHE, UTHURRY, Mme GASTON, GAILLAT, Mme

GIRAUDON, BAREILLE, Mme MIQUEU, TERUEL, Mme MIRANDE.

<u>Pouvoirs</u>: Suzanne SAGE à Maryse ARTIGAU

France JAUBERT-BATAILLE à Bernard AURISSET Marianne PAPAREMBORDE à Laurent KELLER Dominique FOIX à Denise MICHAUT Maylis DEL PIANTA à Maïté POTIN Gérard ROSENTHAL à Daniel LACRAMPE

Valérie SARTOLOU à Michel ADAM

Suppléants: Michel NAVAILLES suppléant de Bernard MORA

Excusés: Alain TEULADE, Gérard LEPRETRE, Hervé LUCBEREILH, Jean-Jacques

DALL'ACQUA, Rosine CARDON, Pierre SERENA, Didier CASTERES, Aracéli

ETCHENIQUE, Christophe GUERY.

aecu

RAPPORT N°140619-28-ECO 6 2.5 HIN 2814

SOUS-PAÉFECTUAR

PEPINIERE D'ENTREPRISES : APPROBATION DE LA COMPOSITION DU COMITE D'AGREMENT

M. LACRAMPE annonce que pour accroître les chances de réussite des futurs occupants de la pépinière, une sélection rigoureuse des candidatures est mise en place. La validité du dossier de candidature est la première étape du processus d'intégration du futur

occupant.

Un comité d'agrément a par la suite la responsabilité de juger de la capacité du candidat à développer son entreprise ou son projet sur la période d'admission à la Pépinière.

L'intention est de réunir ce comité tous les 2 mois dans un premier temps pour statuer et valider les dossiers de candidature et proposer si possible de nouveaux projets. Lorsque la pépinière aura atteint son rythme de croisière, la fréquence pourra être modulée en fonction des besoins.

Ce comité d'agrément est constitué de personnes internes à la CCPO et de professionnels externes (institutionnels et secteur privé), à savoir :

CCPO:

- Président de la CCPO (ou son représentant)
- Sylvain CHOIGNARD (responsable du service Economie)
- o Hélène ESPEL

- Chambre de Commerce et de l'Industrie :
 - o Séverine SERVER (Manager départemental accueil création formalités)
 - Karine DELAS (responsable accueil-création)
- Chambre des Métiers et de l'Artisanat :
 - Yves DELMAS (Directeur de service Développement économique)
 - o Christine ERRECARET (Chargée de Développement Economique)
- Pole Emploi
 - o Michel LASSERRE (Directeur agence Oloron) ou son représentant
 - o Karine PIERRE
- 2 chefs d'entreprises

Ouï cet exposé,

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité

- APPROUVE la composition du comité d'agrément telle que décrite ci-dessus

Ainsi délibéré à OLORON STE MARIE, ledit jour 19 juin 2014

Suivent les signatures

Affiché le 25. do. Ly

Mines Ou Dieno

Le Président

Daniel LACRAMPE

REÇU

le 25 JUN 224

SOUS-PRÉPECTURE OLORON STEMANIE